



NOËL AU CŒUR DU KAMOURASKA
FÊTE DE TRADITIONS ET DE PARTAGE

Saint-Denis-De La Bouteillerie, le 29 août 2016

Réservation de kiosque pour le Noël au cœur du Kamouraska les 19 et 20 novembre 2016

Chers exposants,

Le comité de développement de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie tiendra la **11^e édition** de son activité *Noël au Cœur du Kamouraska* en novembre 2016.

La préparation de l'activité est déjà amorcée et comme à chaque année, le comité organisateur s'ingénie à présenter une programmation diversifiée qui pourra rassembler et divertir la population kamouraskoise.

Le comité souhaite reconduire l'activité « *Marché de Noël* » et pour les artistes, artisans et créateurs, cela implique que vous devrez prévoir **boîtes ou emballages cadeaux** pour les articles ou objets que vous présenterez à nos visiteurs. Le *Marché de Noël* se tiendra sur le **site de la patinoire maintenant CHAUFFÉ** du Complexe municipal de Saint-Denis-De La Bouteillerie (5, Route 287), les **19 et 20 novembre de 10h à 16h**.

C'est une occasion rêvée de faire connaître, à un très grand nombre de visiteurs, les fruits de votre travail. Fort de l'expérience des années passées, nous vous invitons dès maintenant à vous inscrire car le nombre de places est limité.

Nous joignons, à cet envoi, le contrat de location de kiosque et le formulaire de décharge de responsabilités que nous vous demandons **de remplir et de retourner avec le paiement**.

Le comité vous dit merci de votre participation !

Pour renseignements :

Sylvie Lévesque

418-498-2167 ou 418 894-7143 ou leselevagesdusud@videotron.ca



LE NOËL AU CŒUR DU KAMOOURASKA
FÊTE DE TRADITIONS ET DE PARTAGE

CONTRAT DE LOCATION DE KIOSQUE
19 ET 20 NOVEMBRE 2016

Entreprise	Nom du responsable	
Nature de l'entreprise	Adresse	
Adresse		
Ville	Code Postal	Téléphone
Courriel		

Courte description des cadeaux proposés :

Prix de location : 40 \$ pour les deux jours, payable en entier à l'envoi du contrat

- Compte tenu du nombre de places restreint, le comité se réserve le droit de limiter le nombre d'exposants par catégorie;
- **Seuls les exposants qui offriront des objets ou produits en lien avec notre activité de type cadeau pour un Marché de Noël seront retenus;**
- Les heures d'ouverture sont de **10 h à 16 h** le samedi et le dimanche. **Les exposants sont tenus de respecter cet horaire pour le bon déroulement de l'événement;**
- **L'entrée des exposants se fera le samedi à partir de 8 h jusqu'à 9 h 30;**
- Le comité organisateur est en charge de l'attribution des emplacements dans le meilleur intérêt de tous;

- Tous les kiosques sont équipés d'une table de 6 pieds, de deux chaises et nappes uniformes sur toutes les tables et doivent y rester. L'électricité peut être fournie par le comité organisateur, au besoin veuillez le spécifier sur l'autre feuille, (apportez une rallonge);
- Si un permis de vente est requis, il est de la responsabilité du locataire de s'en procurer un.

Veuillez indiquer ce dont vous pouvez avoir besoin **en surplus**;

Électricité : oui ____ non ____

Électricité supplémentaire : oui ____ nombre : ____ X 5 \$ = ____ non ____

Petite table à cartes (5 \$ chaque) : oui ____ nombre : ____ X 5 \$ = ____ non ____

TOTAL : ____\$

FORMULAIRE DE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉS

Le comité organisateur ne sera pas tenu responsable de la sécurité des objets exposés et/ou personnels ou de la marchandise en cas de vol, dommage causé par le feu, accident ou toute autre cause. Dans tous les cas, les exposants doivent être couverts par leur propre police d'assurance.

Date

Exposant

Représentant

Noël au Cœur du Kamouraska

Pour la location du kiosque, veuillez faire parvenir le contrat au plus tard le 7 novembre avec le paiement par chèque à l'ordre du **Comité de développement de Saint-Denis**.

Faire parvenir le tout à l'adresse suivante :

Comité de développement de Saint-Denis:

Noël au Cœur du Kamouraska

A/S Mme Sylvie Lévesque

14, rang du Bras

Saint-Denis (Québec) G0L 2R0